



CAPL du 15/01/2015

COMPTE-RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

MOUVEMENT LOCAL DES CONTROLEURS DES FINANCES PUBLIQUES

Représentants de l'administration:

M. DEFAYS, M. PAILLET, Mme GLISE, M. RAYMON, Mme GENESTE-FERRARI.

Représentants des personnels :

CGT- Finances Publiques : Mme FRIAA (T), M. BRUN (T), Mme LASSERRE (S), Mme DENAUX (S)

Solidaires - Finances Publiques : M. LAROUSSINIE (T), Mme ANGLADE (T), Mme MARRONCLE (S), Mme VIEYRES (S)

FO: M. ANDRIEU (T) Mme CUSSAC (S)

Mme JBIRANE et M. ANDRIEU pour FO assurent respectivement les fonctions de secrétariat et le secrétariat adjoint.

Mme FRIAA (CGT) lit une déclaration liminaire ainsi que Mme ANGLADE (solidaires).

M. DEFAYS répond que le sujet relatif aux suppressions d'emplois est du ressort du CTL. S'agissant des affectations, il y a, en effet, un décalage, et il y a encore des vacances d'emploi : il a été fait appel à la liste complémentaire.

L'impact des suppressions d'emploi en matière d'affectation devrait être réduit pour les agents concernés auprès desquels la Direction locale s'engage à fournir toutes les précisions utiles à leur demande de mutation.

1/ Approbation du procès verbal de la CAPL du 13 novembre 2014 (liste d'aptitude de C en B):

Après observation par les élus solidaires, le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2/Information relative au règlement intérieur et l'obligation de discrétion professionnelle.

M. DEFAYS signale, à l'occasion de cette première CAPL issue des élections du 4 décembre, l'attachement des personnels au paritarisme. Il rappelle brièvement l'obligation de réserve des membres de CAP.

3/Mouvement local des contrôleurs de la filière fiscale au 1^{er} mars 2015.

Pour information, Mme GLISE informe la CAPL que :

Mme ANGLADE est maintenue à la Direction, service Budget logistique,
Mme CHARLAINE, ALD, est maintenue au SIE de Mauriac,
M. PELLET, EDRA, est maintenu sur l'équipe de renfort au Pôle fiscal,
M. SERRE, ALD, est maintenu au SIP-SIE de Mauriac,
Mme BERTRAND, ALD Aurillac, est maintenue au SIP Aurillac, relations publiques,
Mme ARNAUD, EDRA, est maintenue en renfort au SIP d'Aurillac

4/Mouvement local des contrôleurs de la filière gestion publique au 1^{er} mars 2015

Mme GLISE décline les propositions qui seront soumises au vote :
Mme BRUEL est affectée en Direction, avec un détachement à la Trésorerie Principale d'Aurillac.
M. FLAMION est affecté à la Trésorerie d'Aurillac Banlieue,
M. VEYREVEZE est affecté en Direction, à l'Equipe Départementale de Renfort.

Mme FRIAA (CGT) demande si le poste occupé par Mme BRUEL à compter du 1^{er} mars 2015 sera déclaré vacant pour le mouvement du 1^{er} septembre 2015.
M. DEFAYS répond que Mme BRUEL, affectée Direction, ne bénéficie d'aucune priorité sur ce poste qui figurera vacant au 1^{er} septembre 2015.

Ces propositions sont soumises au vote.

POUR : 5 (administration)
POUR : 1 FO
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 2 solidaires
NON PARTICIPATION AU VOTE : CGT (2)

Mme GLISE informe la CAPL que Mme SUC est maintenue à la Direction au Service logistique.

5/Questions diverses

Mme FRIAA (CGT) demande quelle est la composition de l'équipe de renfort.

M. DEFAYS répond qu'au TAGERFIP 2014, l'équipe comprend 6 B et 2 C, dont 2 B et 1 C en filière gestion fiscale et 4 B et 1 C en filière gestion publique.

Au 1^{er} septembre 2015, il n'y aura plus de distinction entre les filières, la composition sera : 5 B et 3 C.
Pour information, un poste de B et un poste de C restés vacants, seront proposés au mouvement national.

M. PAILLET signale que si un agent est intéressé, il peut le faire savoir auprès de la Direction.

Pour M. DEFAYS, toute candidature est la bienvenue et rappelle que l'équipe de renfort n'a pas seulement une contre partie financière, mais nécessite une certaine mobilité.

A l'heure actuelle 2 personnes sont dans le «vivier» (1 B et 1 C) suite à l'appel de candidature.

Les élus CGT, insistant sur le fait de sa « défiliarisation », demandent que l'ensemble des agents soit informé des modalités pour obtenir un poste sur l'EDR.

M. PAILLET répond que pour obtenir un poste à l'EDR à partir du 1^{er} septembre 2015, l'agent intéressé devra demander : «DDFIP du Cantal, sans résidence, équipe de renfort».

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 10h30.

Sylvie FRIAA, Patrice BRUN, Claire LASSERRE, Marie-Hélène DENAUX

MOUVEMENT LOCAL DES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES

Représentants de l'administration:

M. DEFAYS, M. PAILLET, Mme GLISE, M. ORLIANGES, Mme GENESTE-FERRARI.

Représentants des personnels :

CGT- Finances Publiques : M. BETAILLE (T), M. MAYNARD (S), Mme FRIAA (expert)

Solidaires - Finances Publiques : M. GRIFFAULT (T), M. REZZIOUI (T), Mme MARTY (T), M. GALLOT (S)

FO : Mme MOMPARNER (T)

Mme JBIRANE et Mme MOMPARNER (FO) assurent respectivement les fonctions de secrétariat et de secrétariat adjoint.

Mme FRIAA (CGT) lit une déclaration liminaire ainsi que M. GRIFFAULT(solidaires).

M. DEFAYS rappelle ses positions précédemment énoncées à la CAPL B.

1/ Approbation du procès verbal de la CAPL du 17 juillet 2014 (mouvement local 2014 agents C)

Sans observation, le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2/Information relative au règlement intérieur et l'obligation de discrétion professionnelle.

M. DEFAYS rappelle brièvement, à l'occasion de cette première CAPL issue des élections du 4 décembre 2014, l'obligation de réserve des membres de CAP et le règlement intérieur.

3/Mouvement local des agents de la filière fiscale au 1^{er} mars 2015.

Mme LAROUSSINIE est affectée au CDIF à compter du 1^{er} juin 2015.

Pour information, Mme GLISE indique que depuis le 1^{er} octobre 2014, suite à l'appel de listes complémentaires d'agents :

Mme CHASSANY (RAN de Mauriac au niveau national) est affectée au SIP de Mauriac.

4/Mouvement local des agents de la filière gestion publique au 1^{er} mars 2015

Mme GLISE décline les propositions qui seront soumises au vote :

M. CONTASSOT (RAN de Mauriac au précédent mouvement national sans date d'installation) est détaché à la Trésorerie d'Aurillac Banlieue.

Mme TINCQ (RAN Saint Flour au niveau national) est affectée à la Trésorerie de Chaudes Aigues

Ces propositions sont soumises au vote.

POUR : 5 (administration)

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3 Solidaires +1 FO

NON PARTICIPATION AU VOTE : CGT (1)

A cette occasion, Mme FRIAA demande confirmation au président si Mme DELOS va rejoindre la Trésorerie de Saint Flour, affectation qu'elle a obtenue au 01/09/2014 . (agent maintenue sur son ancien poste à Chaudes Aigues en raison de problème d'effectifs).

M. DEFAYS confirme qu'au 1^{er} mars elle rejoindra la trésorerie de Saint Flour.

Pour information, Mme GLISE indique que depuis le 1^{er} octobre 2014, suite à l'appel de listes complémentaires d'agents :

Mme TISSINIE (RAN de Mauriac) est affectée à la trésorerie de Saint Martin Valmeroux,
Mme SIGNORI (RAN de Mauriac) est détachée à la Trésorerie de Saint Mamet.

M. SARGHAT (ALD Cantal) est affecté à la Trésorerie de Riom,
M. VAISSIER (ALD Cantal) est affecté à la Trésorerie de Laroquebrou.

Elle précise aussi le recrutement de deux agents stagiaires (recrutement PACTE) au 01 décembre 2014 :
Mme CHAVANON agent administratif sur la RAN de Mauriac (affectée à la trésorerie de Riom es Montagnes)
M. LHERITIER agent technique sur la RAN d' Aurillac (en direction).

Les élus CGT s'interrogent sur le détachement de deux agents affectés au niveau national sur la RAN de Mauriac sur des postes de la RAN d'Aurillac.

M. DEFAYS répond que les effectifs sur la RAN de Mauriac sont complets, contrairement à la RAN d'Aurillac déficitaire.

Il rappelle également que les détachements sont un compromis entre la direction et les agents et que ces derniers sont informés que pour obtenir la RAN sur laquelle ils sont détachés provisoirement, ils doivent effectuer une demande de mutation au niveau national.

Il confirme aux élus, comme à la CAPL précédente des contrôleurs, que ce principe s'applique également pour une affectation sur une mission structure.

5/Questions diverses :

Mme FRIAA demande des précisions sur les effectifs des agents dans la mission structure de l'EDR .

M. DEFAYS indique qu'actuellement un seul agent y est affecté (et un postulant est dans le «vivier»).

Les autres informations se regroupant, celles-ci ont été données à la CAPL des contrôleurs.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 12H10.

Gérard BETAILLE, Joël MAYNARD, Sylvie FRIAA

Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Cette CAPL est la première suite aux dernières élections professionnelles.

A cette occasion, les élus CGT Finances Publiques du Cantal rappellent leur attachement au paritarisme et demandent que les CAP Locales soient de réels organismes où la défense des personnels puisse être véritablement et valablement assurée.

Ce mouvement local se fait dans un contexte national de poursuite et d'aggravation des suppressions de postes et des sous-effectifs (postes vacants, non supprimés mais non pourvus).

Tout cela se traduit par des conditions de travail toujours plus difficiles pour l'ensemble des collègues et des possibilités de mutation réduites.

La CGT Finances Publiques revendique l'arrêt des suppressions de postes et un recrutement à hauteur des besoins. C'est une nécessité pour garantir la qualité de notre service public et des conditions de travail correctes pour tous les collègues.

Concernant les travaux du jour, les élus CGT Finances Publiques du Cantal réitèrent leur volonté qu'à l'issue de cette CAPL complémentaire, tous les postes vacants soient pourvus dans le cadre des mutations internes en respect des règles d'ancienneté administrative.

Ils réaffirment leur opposition aux affectations «à profil» et au volume important d'agents à la disposition –tous grades confondus- pour combler les déficits créés par les suppressions d'emplois.

En toute responsabilité, les élus CGT Finances Publiques du Cantal, compte tenu des revendications précédemment énoncées, ne prendront pas part au vote.